

Houillères
de S.-Sautin
et de Livin-
hac.

ORDONNANCE du 25 septembre 1822, portant qu'il est fait concession au sieur Pierre-Jean-Marie Miquel, des mines de houille dites de St.-Sautin et de Livinhac-le-Haut (Aveyron) sur une étendue de quatre kilomètres carrés trente-neuf hectares, limitée suivant le plan joint à la présente ordonnance; à la charge par l'impétrant de se conformer aux clauses et conditions du cahier des charges annexé à la présente ordonnance

Verrerie de
Pepinville.

ORDONNANCE du 25 septembre 1822, portant autorisation d'établir une verrerie dans la terre de Pepinville (Moselle).

LOUIS, etc., etc., etc.,

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur;

Vu, etc.;

Notre Conseil d'État entendu;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

ART. I^{er}. Le sieur Louis-François Duquesnoy est autorisé à établir une verrerie à verre noir dans la terre de Pepinville, qu'il possède commune de Richemont, département de la Moselle.

ART. II. Cette verrerie sera composée de deux fours de fusion, de six à huit pots, de quatre fours à recuire et des carcaises nécessaires pour chauffer les pots.

ART. III. L'impétrant ne pourra, soit pour la fusion, soit pour le travail et la recuisson du verre, employer que de la houille; l'usage de tout autre combustible lui est expressément défendu.

Nota. Les articles suivans ont pour objet des mesures générales.

PROGRAMME de deux prix proposés par la Société d'Histoire naturelle de Paris, pour l'année 1824.

Un anonyme ayant adressé à la Société d'Histoire naturelle de Paris une somme de huit cents francs, destinée à fonder deux prix égaux dont il a indiqué les sujets, et qui devront être décernés, s'il y a lieu, en 1824: la Société, après avoir entendu le rapport de la Commission qu'elle a chargée d'examiner cette proposition, a accepté la donation dont elle est l'objet, aux conditions mises par le donateur, et a admis le programme des prix tel qu'il l'a rédigé.

PREMIER SUJET DE PRIX.

« Il sera donné, en avril 1824, une médaille d'or de la valeur de quatre cents francs à l'auteur du meilleur Mémoire de Géologie organique sur une partie quelconque de la France. »

On voit qu'il est nécessaire que ce soit un espace plus ou moins étendu, dont le terrain renferme des débris organiques animaux ou végétaux, et qu'on devra faire connaître, non-seulement les roches et minéraux qui le composent, leur ordre de superposition, etc., mais encore donner la détermination précise et comparée des débris organiques renfermés dans ses couches.

SECOND SUJET DE PRIX.

« Une médaille d'or de la valeur de quatre cents francs sera remise, en avril 1824, à l'auteur du meilleur Mémoire sur le sujet suivant: Déterminer, par l'examen des corps organisés fossiles et par tous les moyens chimiques, les différences des houilles et des lignites, et celles des terrains houillers et des terrains de lignite, en faisant connaître avec précision les lieux d'où proviendront les substances analysées ou décrites. »

La Société pense que les personnes qui voudraient diriger leurs recherches sur ce sujet, pourraient le considérer de la manière suivante:

§ I. *Sous le point de vue chimique.*

Prendre, dans des terrains bien généralement et bien évidemment reconnus pour terrains de houille ancienne (1), (c'est-à-dire, présentant la réunion de circonstances telles que celles-ci : d'être de la houille inférieure au grès bigarré, de la houille accompagnée de feuilles de fougères sans coquilles, de la houille grasse ou maigre, mais non à l'état d'anhracite, etc.), des échantillons nombreux, provenant de la masse même des couches exploitées, et les examiner chimiquement, pour en faire ressortir les caractères essentiels.

Prendre, dans des terrains bien généralement reconnus pour être des lignites (par l'existence de plusieurs circonstances, telles que la position au-dessus du calcaire du Jura ou de la craie; la présence de parties à structure ligneuse, accompagnant la masse; l'absence des feuilles de fougère, la présence des feuilles d'arbres ou celle de quelques coquilles, etc.), des échantillons nombreux, choisis sur-tout parmi ceux qui, par leur aspect extérieur, ressemblent le plus à la houille; les examiner chimiquement, pour en faire ressortir la composition et les caractères, par opposition avec ceux de la houille.

On pourrait examiner, dans le même but, des échantillons de houille ou de lignite moins bien caractérisés; mais si l'on se livre à ce travail (ce qui n'est point de rigueur), il faudra soigneusement distinguer ces analyses des précédentes.

§ II. *Sous le point de vue des corps organisés fossiles.*

Choisir, autant qu'il sera possible, les mêmes mines, soit de houille, soit de lignite, qui auront fourni les échantillons examinés chimiquement, pour donner une énumération raisonnée, avec des rapprochemens aux corps organisés actuellement vivans :

1^o. Des genres de végétaux et de leurs principales espèces, observés dans l'ensemble de ces mines choisies dans chacun de ces terrains, pour en conclure quels sont les genres et les espèces particulières à chacun d'eux, et ceux qui leur sont communs;

(1) Comme les houilles de Saint-Étienne, d'Anzin, de Newcastle, etc.

2^o. Des coquilles et autres débris animaux, considérés sous les mêmes rapports.

On pourra se contenter de nommer, avec citation critique de la description et de la figure, les espèces végétales et animales déjà observées par les naturalistes; mais on devra faire connaître, par des descriptions et des dessins, celles qu'on jugera caractéristiques, et qui n'auront pas encore été figurées.

On voit que cette question est double, et qu'il est possible que la même personne ne puisse pas en résoudre les deux parties. Dans le cas où il n'y aurait qu'une personne en nom, le prix total lui serait adjugé. Dans le cas où un Mémoire renfermant les deux solutions serait en nom collectif, le prix total serait adjugé aux auteurs du Mémoire, si la Société trouvait que les deux questions aient été également bien résolues. S'il n'y en avait qu'une des deux qui fût satisfaisante, on n'adjugerait que la moitié du prix aux auteurs.

Si l'une des deux questions seulement était traitée, mais qu'elle le fût convenablement et complètement, la Société adjugerait la moitié du prix à l'auteur de ce Mémoire, et l'autre moitié appartiendrait à l'auteur qui aurait également bien résolu la seconde question.

En présentant ce sujet complexe, le fondateur du prix et la Société ne se dissimulent pas qu'ils offrent une apparence de travail considérable; cependant on doit remarquer que la partie chimique n'a pas l'étendue de détails qu'elle semble présenter, et qu'il n'est pas nécessaire de donner une analyse complète d'un grand nombre d'échantillons de houille et de lignite; mais qu'on doit trouver, s'il est possible, des caractères chimiques distinctifs de ces deux combustibles fossiles, ou prouver qu'il n'y en a aucun qui soit général.

La deuxième partie exige beaucoup plus de travaux de détails: aussi la Société pense-t-elle que si l'on entreprend seulement de la résoudre, il sera convenable d'étendre, autant qu'on le pourra, ce qui est relatif à la géologie, en faisant connaître si les débris organiques renfermés dans les terrains de houille et de lignite, indiquent pour chacun d'eux des époques de formations différentes.

Conditions générales.

Les Membres honoraires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, parmi lesquels seront choisis les juges du concours, sont seuls exclus d'y prendre part.

Les Mémoires portant une épigraphe ou devise, qui sera répétée avec les nom, prénoms, qualités et demeures de l'au-

teur ou des auteurs, dans un billet cacheté, joint au manuscrit écrit lisiblement en français ou en latin, seront adressés au secrétaire de la Société, rue d'Anjou-Dauphine, n^o. 6, avant le 1^{er}. janvier 1824.

ANNONCE.

Nous avons pensé que nos lecteurs pourraient apprendre avec intérêt qu'on propose, par souscription, l'impression de *l'Histoire naturelle de l'Auvergne et des Départemens environnans*, par M. l'Abbé Lacoste (de Plaisance). Cet ouvrage se composait de neuf volumes in-8^o. : on désirait qu'il fût réduit, il le sera à environ cinq volumes in-8^o. ; il renfermera : 1^o. deux itinéraires qui indiqueront les rapports géologiques qui existent entre les divers lieux que peut avoir à parcourir le naturaliste ; 2^o. une carte volcanique, dans laquelle seront marqués les cratères des volcans modernes, ou de ceux qui ont brûlé les derniers, et les lieux où il est à présumer qu'ont été les cratères des volcans anciens, ou de ceux qui ont brûlé les premiers, car il n'en existe presque plus de traces ; 3^o. des tableaux de classification des minéraux, des végétaux et des animaux, et une table alphabétique des principaux objets dont il sera fait mention dans l'ouvrage (1).

La carte dont il s'agit indiquera aussi la marche qu'ont suivie les volcans dans ces contrées, les époques relatives de leur déflagration, la direction et l'étendue des coulées des volcans modernes et des volcans anciens : celles-ci sont très-difficiles à déterminer, parce qu'elles ne se composent que de fragmens plus ou moins isolés les uns des autres. Cette carte fera connaître encore la nature des substances minérales dont se composent les coulées : substances qui quelquefois, dans les diverses parties d'une même coulée, sont très-différentes.

On propose aussi, par souscription, une seconde édition, augmentée et corrigée, des divers ouvrages sur l'Auvergne, qu'a fait imprimer le même auteur ; savoir, ses *Observations sur les volcans de l'Auvergne*, avec des notes ; ses *Observations sur l'agriculture des montagnes de l'Auvergne* ; son *Discours sur les avantages qui résultent de l'étude de l'histoire naturelle*, avec des notes ; ses *Lettres minéralogiques et géologiques sur les volcans de l'Auvergne*, etc.

(1) On souscrit à Clermont, chez Thibaud-Landriot, imprimeur du Roi. A Riom, chez M. Thibaud, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VII.

Géologie et minéralogie.

PRÉCIS d'une course dans le pays du Hartz ; par MM. Lamé et Clapeyron, aspirans au Corps royal des Mines. Pag. 21	
[Voyez exploitation des mines (p. 22 et suiv.), et minéralurgie (p. 23 et suiv.)]	
NOTICES sur le Hartz ; par M. de Bonnard, ingénieur en chef au Corps royal des Mines.	41
— I. Aperçu physique du Hartz.	<i>ibid.</i>
— II. Sur l'ancienneté relative de ses terrains.	44
— III. Sur ses mines de plomb.	59
— IV. Sur ses mines de fer.	64
Sur les terrains calcaréo-trappéens du pied méridional des Alpes-Lombardes ; par A. Brongniart, ingénieur en chef au Corps royal des Mines.	141
Sur la constitution physique de la vallée de Pont-Gibaut (Puy-de-Dôme) ; par M. Guényveau, ingénieur au Corps royal des Mines.	166
[Voyez exploitation des mines (161), et minéralurgie (188)].	
HISTOIRE naturelle des trilobites et des crustacés fossiles ; par MM. Brongniart et Desmarest. (Extrait).	275
— Première partie. Des trilobites.	274
— Deuxième partie. Des crustacés fossiles.	284